



FARA
Fédération Associations
Régionales Allocataires
de la C. A. R. M. F.

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS

Site Internet : retraite-fara.com

Président
Dr Hubert AOUIZERATE
173 ch de l'Oule
Clos Montolivet Villa N°2
13012 MARSEILLE
Tel 06 77 18 15 40
haouiz@gmail.com

Secrétaire Général
Mme Danièle VERGNON
La Barbaudière
86600 LUSIGNAN
Tel 06 74 65 92 54
danielevergnon@yahoo.fr

Trésorier
Dr Albert GRONDIN
5 allée Marie Mauron
13420 GEMENOS
Tel 04 42 32 24 30
06 42 75 57 24
ahgrondin@wanadoo

COMPTE RENDU du BUREAU et du CONSEIL D'ADMINISTRATION de la FARA du jeudi 7 décembre 2017

Ce Conseil d'administration était très important car réservé aux élections du renouvellement des membres du CA puis de ceux du Bureau

→Exposé du Président Henri Romeu

Il présente le bilan des 3 dernières années après avoir succédé à Claude POULAIN
Il évoque les dernières modifications et changement de présidence du paysage syndical, de nos Tutelles de la FARA avec la disparition de la région 11 et sa reconstruction sous le nom d'ARCMRA présidée par le Dr Roland WAGNON, de l'Enquête sur le cumul emploi-retraite.
Il évoque également les modifications au niveau de la CARMF avec « la réforme en temps choisi » la valeur du point du RCV et de sa relative stabilité grâce à nos Administrateurs des Retraités
Et enfin la nouvelle convention médicale sur l'ASV en aout 2016 et bien évidemment la CSG
Il a connu pendant ces 3 années passées 2 grands Congrès Molsheim et Rennes
Il termine en remerciant Claude Poulain et Louis Convert tous deux Administrateurs de la CARMF et au service de la FARA depuis plus de 9 ans.

→Exposé du Trésorier

Le bilan à ce jour sera inférieur à celui du début de l'ann

• SITUATION DE TRESORERIE

Au 2 décembre il y avait :

Sur le Livret A FARA	70 972.64 €
Sur le compte sur livret FARA	86 002.91 €
Sur le compte FARA Contributions Solidarité	17 030.14 €
Sur le compte courant	5 068.81 €
Pour un total de	179 074 €

Ce chiffre est bien inférieur à celui du début de l'année car la région organisatrice de l'AG n'a pas encore remboursé l'avance qui lui a été faite de 25 500.00 €

• FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils s'élèvent actuellement à :

	48 612,07 € et se décompose en
➤ Avance	25 500 .00 €
➤ Frais de missions	8767,65 €
➤ Restauration	783.00 €
➤ Secrétariat	603.54 €

➤ Poste	85,00 €
➤ Honoraires / Assurances	4 418,63 €
➤ Loyers	990,00 €
➤ Formation	608,00 €
➤ Routage	2 548,44 €
➤ DONS	2 762,00 €
• AFEM	2 000,00 €
• GOMED	41,25 €
• FD AG	720,75 €

Ce chiffre de 48 612,07 € sera diminué du montant du remboursement de l'avance. Pour la bonne tenue de la comptabilité, il serait souhaitable que ce remboursement intervienne rapidement avant la fin de l'année pour ne pas se retrouver avec une année 2017 fortement déficitaire

• **COTISATIONS / ADHÉRENTS**

Comme je l'ai dit lors de l'AG, le nombre de cotisants est en constante baisse, il en est de même du montant des cotisations.

➤ En 2017 le montant des cotisations est de	27 071,55 €
➤ Pour un nombre d'adhérents de	6388 adhérents
➤ Soit une perte de	443 adhérents
➤ En 2016	6831 adhérents

Les courbes et les tableaux montrant la chute des adhérents de presque toutes les régions excepté 2 ou 3 qui sont restées stables est à la disposition de tous ceux qui sont demandeurs.

➔ **Exposé de la Secrétaire**

Vu l'importance du programme des réunions du jour, les comptes rendu du CA et de l'AG du 16 et 17 octobre à Rennes seront envoyés par mails ou poste et seul l'exposé sur la ville de Rennes par le Dr J.L.Friguet sera résumé.

« Rennes « ville gauloise, capitale de 9 provinces, ville de commerce, avec autorité parlementaire et ecclésiaste. Ville marquée par le feu : incendie de 1720, 1943, 1994 et par la révolte des « bonnets rouges » contre le papier timbré de Louis XIV et la révision du procès Dreyfus
C'est aussi une ville médicale en pointe.

C'est aussi une « ville de mer » Surcouf, Charcot et de « terre » : Brocéliande et Merlin.

Deuxième partie

→ELECTIONS DU RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CA ET DU BUREAU

1) Précédé par le renouvellement des « cooptés » selon l'article VII §1 des statuts
La FARA est administrée par un CA constitué au maximum de 36 Membres
Sont Membres de droit les Présidents des 16 Associations
Il est attribué un poste supplémentaire aux régions comportant de 500 à 999 Adhérents et 2 postes pour celles ayant plus de 1000 Adhérents.....
Le Conseil d'Administration peut élire des membres cooptés dans la limite de quatre. Leur désignation doit être validée par le Bureau de l'Association régionale à laquelle ils appartiennent.

Lors du renouvellement du CA du 11 décembre 2014, les Membres « cooptés » étaient :

Louis CONVERT Administrateur des Retraités	région 1
Albert GRONDIN Trésorier de la FARA	région 7
Joëlle PERRIN Administrateur du régime I-D	région 6
Bruno VUILLEMIN Adm. Suppléant des Retraités	région 12

4 membres cooptés au maximum devront être élus ou reconduits par ce CA

3 ont été élus au CA du 7 décembre 2017

Les Docteurs .Hubert AOUIZERATE et Albert GRONDIN et Madame Joëlle PERRIN.

2) Le Nouveau CA comprend alors 26 Membres et 3 Présidents d'Honneur les Drs Francis CHALLIOL, Claude POULAIN et Henri ROMEU

→ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le BUREAU va être élu par les membres du CA

Vote à bulletins secrets et à la majorité des $\frac{3}{4}$:

13 candidats se sont présentés pour être membres du nouveau bureau

Après vote à bulletin secrets des membres du Conseil d'Administration

11 candidats ont été élus membres du nouveau bureau dont liste ci-joint :

Ils constituent les membres du nouveau bureau de la FARA

Dr HUBERT AOUIZERATE

Mme le Dr RL CALES

Dr Jean-Yves DOËRR

Dr Jean Pierre DUPASQUIER

Dr Gérard GACON

Dr Albert GRONDIN

Dr Pierre KEHR

Dr Georges LANQUETIN

Dr Daniel LE CORGNE

Dr Maurice LETON

Madame Danièle VERGNON

Ce nouveau bureau élu s'est alors réuni immédiatement pour élire les fonctions des membres du bureau

→ CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU DE LA FARA

PRÉSIDENT	Dr Hubert AOUIZERATE
VICE- PRÉSIDENTS (3)	Dr Jean Pierre DUPASQUIER Dr Pierre KEHR Dr Maurice LETON
TRÉSORIER	Dr Albert GRONDIN
TRÉSORIER- ADJOINT	Dr Georges LANQUETIN
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	Madame Danièle VERGNON
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Dr Gérard GACON
MEMBRES	Mme le Dr Roselyne CALES Dr Jean-Yves DOËRR Dr Daniel LE CORGNE

Ce nouveau **bureau** constitué se réunira en première réunion de travail

Le Mardi 30 janvier 2018

Lors de cette réunion , une réflexion sur la modification des statuts sera étudiée
Avec mes sentiments dévoués et amicaux

Danièle VERGNON

Secrétaire générale